

**Plan B. Changer la Gouvernance Européenne  
Les citoyens face à l'Union Européenne.**

**Par J.-Cl Boual, Ph.D. Grosjean, J.-R Rabier, D Spoel et R. Van Ermen  
Editions LABOR**

CONCLUSIONS <sup>1</sup>

Nous voulons faire souffler un nouveau vent d'optimisme sur l'Europe. Les méthodes, qui ont permis de construire l'Union que nous connaissons et qui est en crise, ne sont plus adaptées à la situation d'aujourd'hui. Mais si nous sommes prêts à changer de schéma mental, oser de nouveaux paradigmes, sortir du schéma TINA<sup>2</sup>, qui nous a conduit dans l'impasse, la poursuite du rêve européen est à notre portée et cela dès 2006.

Le Conseil de Juin 2006, s'inspirant de la déclaration de Laeken, doit poser des questions, définir de nouveaux jalons et fixer un nouveau calendrier qui permette d'innover. Pour reprendre la formule du Président Barroso « il faut transformer le contexte, avant de revoir le texte ». Le Président Barroso a aussi déclaré, le dimanche 19 Mars 2006, qu'il faudrait « prolonger la période de réflexion » vu l'absence de réponse aux questions posées par les NON. Le Forum Permanent de la Société Civile est d'accord pour une poursuite de la période de réflexion mais est opposé à ce que soit un « temps vide » comme nous l'avons vécu depuis l'année dernière. Le traité n'est pas la question unique qui préoccupe les citoyens européens, et surtout il ne répondra pas à tous les défis qu'il nous faut affronter. Nous avons donc rédigé une série de propositions inscrites dans une feuille de route qui permettront de changer le contexte, améliorer le texte, créer un nouvel élan et susciter l'optimisme.

La crise institutionnelle créée par le double non français et néerlandais force à la réflexion des élites, qui se sont mises dans un engrenage qu'elles ne maîtrisent plus. Mais elle offre aussi une occasion de repenser le paysage de l'action citoyenne et de mettre les membres de la société civile devant leurs responsabilités, qu'ils aient ou auraient voté oui ou non au traité constitutionnel. Pour réussir, la première chose à faire est d'être disposé à changer de schéma mental.

Changer de schéma mental, c'est d'abord rejeter le schéma « TINA », qui n'est souvent qu'une forme de manipulation des consciences, jouant avec les peurs.

C'est ensuite changer notre perception des institutions de l'Union. L'erreur manifeste, souvent commise, est de concevoir l'Europe comme un cercle avec les Institutions de l'Union en son centre ou comme une pyramide avec les Institutions à leur sommet. L'Europe est polycentrique, les Institutions ne sont pas le sommet d'une pyramide imaginaire, qui n'existe pas. Nous vivons de plus en plus dans un monde qui n'est pas « stato-centrique » (comme le système communiste) et nous devons prendre conscience des implications stratégiques et tactiques de ce polycentrisme. Loin de nous de vouloir sous-estimer l'importance des institutions, mais pour être efficace au niveau institutionnel, il faut savoir bien les positionner

---

<sup>1</sup> Les propositions ont été débattues au cours d'une journée de rencontre au Parlement Européen, le 30 Mars 2006, à laquelle ont participé, à l'initiative du Forum Permanent de la Société Civile et grâce à Andrew Duff MEP, des représentants de la Présidence Autrichienne, de la Commission, du Parlement, du Comité Economique et Social (groupes employeurs et syndicats) et de la Société Civile. Les débats du matin furent présidés par A. Duff et ceux de l'après-midi par J. Quatremer, correspondant du journal Libération. Les conclusions ont été rédigées sur la base des présentations et commentaires faits ce jour là.

<sup>2</sup> TINA pour "There is no alternative"

ainsi que leurs liens avec d'autres acteurs dans la « galaxie Europe ».

C'est enfin se donner le pouvoir de changer les choses. « *Le monde est menacé par un redoutable conformisme : celui d'un totalitarisme anonyme, d'un paradigme impossible où triompherait le rêve d'un enrichissement individuel sans limites.* » nous dit Jean Peyrelevade.<sup>3</sup> La répartition des richesses crée au plan national, européen et mondial un tel déséquilibre en faveur des actionnaires que nos sociétés en sont toutes ébranlées dans leur fondement. Les affrontements de plus en plus violents, la dégradation de vie du plus grand nombre, apparaissent alors comme l'horizon de nos sociétés. Nous pensons que l'Europe peut nous éviter ce cauchemar parce qu'elle est la première puissance économique mondiale, mais surtout parce qu'elle a des institutions, qui transcendent les « Etats Nations », capables de produire du droit et qu'elle peut agir comme « une puissance civile globale au service du développement soutenable dans le monde », ainsi que le déclarait Romano Prodi à Strasbourg en 2000 .

Mais dans une Union Européenne toujours plus élargie, il y a peu à attendre des Institutions de l'Union comme « régulateur », en dehors de son rôle de gendarme de la concurrence et de responsable de la santé et de la sécurité des citoyens. La Commission ne veut pas non plus jouer le rôle de régulateur dans le domaine de la responsabilité sociale et environnementale des entreprises.

« *La Commission vise plutôt à encourager le développement d'initiatives résultant des rapports de force entre les acteurs du marché* ». Dès lors, si les citoyens, qui veulent un monde meilleur, veulent être efficaces, en ce y compris pour faire changer la Commission d'attitude, il leur faut exercer un rapport de force comme acteurs du marché.

Il s'agit maintenant pour être efficace de mesurer avec précision le pouvoir potentiel et réel dont nous disposons individuellement et collectivement pour faire advenir un monde meilleur en utilisant les forces du marché. Nous pouvons changer le marché et changer l'Europe si chacune et chacun d'entre nous change sa façon d'acheter et d'investir pour que ce qui ne sont encore que des marchés de « niche » deviennent des marchés de masse (mainstream). Et ce d'autant plus que, comme l'écrit J. de Rosnay, « *avec internet, on assiste à l'émergence d'une économie du peuple, par le peuple et pour le peuple* » (p.194)<sup>4</sup>.

Le nouveau est déjà là : investissements éthiques, nouvelles formes de consommation, nouvelles formes d'économie solidaire tels les micro crédits, le commerce équitable, les technologies propres et efficaces en matière énergétique, etc. Autant de « marchés » qui existent d'ores et déjà et sont portés par des entreprises européennes. Banques, sociétés de la grande distribution, entreprises des secteurs manufacturiers ne peuvent plus se permettre d'être absentes sur ces marchés et elles craignent tous les « risques » liés à l'inaction, tout particulièrement le risque de réputation. Il faut que les citoyens donnent un coup d'épaule pour faire basculer l'économie vers cette « nouvelle économie » génératrice de croissance, de compétitivité d'une autre nature.

Changer ainsi la donne économique c'est amener les PDG des entreprises, la boule « business » de notre partie de billard, à faire - enfin - du lobbying auprès des Institutions Européennes et des responsables politiques, comme ils le firent dans le passé pour le marché unique et l'euro, pour leur dire « *il faut équiper autrement l'Europe pour répondre aux défis du XXIème siècle, s'attaquer aux risques attachés à des crises comme le changement*

---

<sup>3</sup> Jean Peyrelevade « Le capitalisme total. » Seuil La république des idées. Mars 2006 .

<sup>4</sup> [Il manque une note en bas de page](#)

*climatique. Il nous faut une économie durable avec zéro pollution et zéro déchet, pratiquant le commerce équitable, il nous faut une société ouverte et de nouvelles formes de partenariats avec la société civile, les citoyens investisseurs et consommateurs. Il nous faut tout cela pour réduire nos risques de réputation qui ont un impact désastreux sur nos résultats et sur la bourse comme pour nous ouvrir des marchés innovants en Europe comme dans le monde. Pour cela il faut améliorer le projet de traité constitutionnel comme le propose la société civile ».*

Empower (où donner plein pouvoir en français) est un des slogans les plus connus dans la société civile africaine, anglo-saxonne et même dans les entreprises. C'est aussi un des mots clefs du Livre Blanc de la Commission sur la politique de communication. C'est en démontrant que « un monde meilleur est possible » avec la participation de chacune et de chacun exerçant sa citoyenneté politique, économique et sociale, utilisant son « double droit de vote », par les urnes d'une part, par les achats et investissements d'autre part, que l'on changera le « contexte ».

Notre feuille de route comprend 5 étapes majeures. A chacune de ces étapes correspond « une valeur ajoutée pour les citoyens ». Chaque étape contribue à « changer le contexte ».

#### 1. les Etats Généraux de l'Europe en Réseaux en Septembre 2006.

C'est par rapport à l'enjeu de la mondialisation que l'UE est apparue comme une menace : menace de paupérisation des Européens, aux yeux des uns, menace d'un manque de solidarité et de justice pour un monde meilleur, aux yeux des autres. L'Union Européenne doit renouveler sa stratégie et son message. Nous proposons, pour relancer la machine, que soient convoqués, pour Septembre 2006 et pour une durée de 10 mois, les Etats Généraux de l'Europe en Réseaux. Ils feront souffler un vent d'optimisme si l'on permet aux « Champions » d'une économie soucieuse de ses responsabilités sociales et environnementales de montrer le chemin d'un nouveau modèle économique, aux « Champions » d'une société civile pour la justice, la diversité culturelle, la démocratie participative et la solidarité de montrer la voie d'un monde producteur de « bien-être ».

En fait, les propositions que nous faisons, à partir du concept de “empowering people”, concept utilisé aussi dans les multinationales, n'ont rien de révolutionnaire. La multinationale Shell fait des scénarios à l'horizon 2025. Un de ceux-ci s'intitule « *open doors* ». Il reflète la même approche participative. Mettre en oeuvre un scénario portes ouvertes, facteur de croissance et d'innovation dans une société de la connaissance, c'est ce que nous proposons avec la convocation des Etats Généraux de l'Europe en Réseaux comme quand nous proposons de transformer les missions et la composition du Comité Economique et Social européen, qui devrait être le lieu de négociation, mise en oeuvre et suivi de « pactes de progrès »

L'approche participative génère de la croissance<sup>5</sup>, parce qu'elle génère plus d'innovation, y compris en termes de produits à destination des plus pauvres, comme on le voit dans le domaine pharmaceutique ou celui des micro-crédits. Dès lors, il y a un message fort que nous voudrions adresser à la société civile : « *ne vous laissez plus intimider par les élites qui vous rabrouent au nom de la croissance. Nous avons la clef de la sortie de la crise économique comme la clef de la sortie de la crise constitutionnelle. C'est notre agenda qui apportera une nouvelle croissance et la paix* ».

---

<sup>5</sup> Avec de nouveaux indicateurs, comme nous l'avons développé dans le texte.

## 2. La capacité d'absorption est dépassée, il faut maintenant construire un nouvel anneau olympique.

Il est bien évident que rompre avec la fuite en avant de l'élargissement est indispensable pour développer une politique nouvelle. Nous ne contestons aucun élargissement. Tous, depuis le premier en 1972, ont renforcé la construction européenne.

Mais il faut sortir du fantasme de l'Empire. En effet, il ne s'agit pas de reconstituer l'Empire d'Alexandre le Grand, ni l'Empire romain, ni celui de Charlemagne, ni un Empire colonial. C'est pourquoi nous dénonçons l'approche actuelle de l'élargissement. Après avoir donné des espoirs à plus d'une dizaine de pays et de peuples, les Institutions de l'Union sont aujourd'hui confrontées à une situation intenable. Nous proposons de changer l'approche. Dans l'état actuel de la situation, y compris sur le plan budgétaire, la « capacité d'absorption » de l'Union est d'ores et déjà dépassée. Faire semblant de l'ignorer, c'est faire le lit de l'extrême droite et de l'extrême gauche. En même temps, la sécurité de l'Europe passe par une nouvelle alliance

Par ailleurs, nous pensons que l'approche actuelle, par le Conseil européen, du défi énergétique n'est pas convaincante. Nous proposons de s'inspirer de l'expérience de la communauté du charbon et de l'acier pour développer une alliance des 25/27 avec nos voisins. C'est pourquoi nous proposons le lancement d'une Conférence en Janvier 2007 sur l'Alliance des 3 Mers<sup>6</sup> - nouvel anneau olympique - à l'horizon 2010, avec 4 corbeilles : énergie et eau, zone d'échange libre et durable, droits de l'homme, jeunesse ; avec des outils comme les budgets de la politique de voisinage.

Face à la bombe à retardement que constitue le processus actuel d'élargissement, qui menace de déraiser vers une guerre civile en Europe, une Alliance des 3 Mers ou le nouvel anneau olympique, sera aussi l'occasion de réparer deux erreurs commises :

- d'une part celle de la formule actuelle de la politique de voisinage inspirée de l'Europe-Empire et qui traite avec chaque voisin en « bilatéral »,
- d'autre part celle de la politique énergétique : alors qu'on nous dit « *ne soulevez pas les questions des droits fondamentaux, de la place des ONG, car nous devons discuter de l'approvisionnement énergétique* », nous disons « *mettez plus d'atouts dans votre jeu, mettez, dans la corbeille des discussions, la zone de libre échange commercial, l'accès aux fonds communautaires, les droits de l'homme, les échanges de jeunes* ».

L'Alliance des 3 Mers aura une double valeur ajoutée, qui changera le contexte du débat sur le Traité Constitutionnel et sur l'élargissement. Elle apporte une réponse au paradoxe du processus d'élargissement, tel qu'il est à l'heure actuelle, à la fois trop rapide pour assurer intégration et adhésion, et trop lent pour répondre aux nouvelles urgences en termes de sécurité, notamment énergétique. L'Alliance permettrait de mettre en place un double filet de sécurité : filet de sécurité par rapport aux nouveaux risques de guerre pour les ressources, filet de sécurité par rapport au processus d'élargissement, puisque l'alliance serait en place dès 2010, tandis que les nouveaux élargissements devant faire l'objet de référendum – notamment en France - n'interviendront qu'ultérieurement.

---

<sup>6</sup> Mer Méditerranée, Mer Noire et Mer Caspienne.

### 3. La Déclaration d'Interdépendance, à Rome en Mars 2007

L'Europe a beaucoup à dire dans le cadre de la mondialisation, pour cela il est indispensable qu'elle surmonte son assoupissement actuel et qu'elle retrouve un sens à sa propre construction. C'est dans ce contexte que la déclaration d'interdépendance, que nous proposons, prend tout son sens. Si les citoyens européens déclarent ensemble : « nous sommes tous interdépendants, nous avons conscience en commun que notre bien-être, nos libertés et droits fondamentaux, notre mode de vie et de civilisation dépendent de ce que nous sommes capables de réaliser ensemble », nous donnons un sens nouveau à la construction européenne. Nous pouvons dépasser enfin la construction par une technocratie éclairée pour aller vers une construction plus démocratique, qui engage et responsabilise les citoyens et les peuples européens. Nous pouvons dépasser l'objectif des « pères fondateurs » d'instaurer la paix en Europe, chose qui, pour les jeunes générations, est acquise et qui n'est plus mobilisatrice pour construire ensemble.

Nous proposons que le projet de texte, émanant des Etats Généraux de l'Europe en Réseau, soit présenté lors du 50ème anniversaire de la signature du Traité de Rome, le 25 Mars 2007. La version finale de cette Déclaration devrait devenir le nouveau préambule de la Constitution. Une autre façon de changer le contexte.

### 4. Convention III. La régulation par les droits fondamentaux.

On nous dit que la formule de la Convention est elle-même dépassée et qu'il faudrait préférer une co-décision entre le Parlement Européen et le Conseil Européen sur les modifications à apporter au projet actuel de traité constitutionnel. Nous pensons au contraire qu'une nouvelle Convention sera utile et ceci pour plusieurs motifs.

Le « consensus » sur le maximum possible, tel que défini à la fin de la Convention II et de la CIG qui décidèrent du projet de traité constitutionnel, peut et devrait avoir évolué. D'abord parce qu'il y a des enseignements à tirer du processus de ratification, ensuite parce qu'il y a des éléments neufs. Enfin, parce que- puisque nous avons encore un peu de temps pour être prêt pour 2009 - il faut en profiter pour faire mieux et ce sur trois plans.

D'abord sur le plan de ce que doit être une Constitution. Dans une vraie constitution bien des dispositions de la partie III du traité n'ont rien à y faire. La façon dont cette partie III a été inscrite dans le projet de traité constitutionnel constitue aux yeux de beaucoup un « coup d'Etat » (le texte de cette partie III rassemblant les anciens traités modifiés a été imposé à la Convention II sans quasi débat). Il nous faut maintenant passer d'un traité constitutionnel à une vraie Constitution.

Ensuite, sur le plan de l'amélioration du fonctionnement démocratique de l'Union, eu égard au fossé qui sépare les élites des peuples. L'inscription dans le traité constitutionnel d'un article section sur la « *démocratie participative* » est une avancée. Malheureusement, si l'étiquette est là, la boîte sur laquelle elle se trouve est quasi vide. Vide, tout comme la communication de la Commission sur la communication, qui parle « d'empowering people », mais ne s'en donne pas réellement les moyens. Le traité constitutionnel ne comprend pas un article « sérieux » sur la démocratie participative. La convention III devrait permettre de débattre des nouvelles dispositions qui devront être *ajoutées* à cette partie « démocratie

participative », dont la seule mesure nouvelle actuellement prévue est le droit de pétition (un million de signatures). On doit aussi faire des progrès en matière de « *citoyenneté européenne* ». Nous pensons donc qu'il faut débattre aujourd'hui de l'ajout d'un système de référendum/consultation européenne sur les grands enjeux comme la Constitution, d'un système d'enquête publique pour l'usage des fonds structurels, de nouvelles missions du Comité Economique et Social, liés à des « pactes de progrès », et aussi de l'élection du président de la Commission au suffrage universel.

Enfin, les citoyens attendent qu'on lie des changements majeurs à un traité pour se rapprocher des citoyens à des signes très clairs que le marché – pierre angulaire des traités jusqu'ici – va être remis « au service » de la société à partir de nouveaux « indicateurs » pour une société de la connaissance et de bien-être. Ces indicateurs ne peuvent pas être définis et adoptés sans la participation des partenaires sociaux et de la société civile. Ils font partie du nouveau contexte dont doit traiter la Convention III.

Contrairement à ce que prétendent les idéologues du « capitalisme global », celui-ci ne peut s'autoréguler. L'Union a démontré que le droit supranational communautaire était en mesure d'imposer des règles, y compris aux grands groupes multinationaux. Depuis la signature de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales en 1950, le Conseil de l'Europe, la Cour de Justice de Strasbourg chargés de veiller à sa bonne application, n'ont cessé de prendre de l'importance. Les Etats signataires ont tous été amenés à tenir compte des droits fondamentaux de la personne jusqu'à modifier leur propre législation et leur propre comportement.

Pour la société civile, les principaux acquis du projet de Traité constitutionnel sont l'introduction de la Charte des droits fondamentaux dans la Constitution elle-même, et l'affirmation du concept de démocratie participative qu'il faut préciser et concrétiser bien au-delà de ce que prévoit actuellement le traité constitutionnel.

L'Union européenne s'est construite par le marché avec pour pierre angulaire la politique de concurrence, qui pousse les Etats membres à des politiques non-coopératives, voire conflictuelles (dumping fiscal ...etc.). La Charte, parce qu'elle s'applique à l'Union et aux Etats quand ils mettent en œuvre les politiques et juridictions de l'Union (70% de nos lois), nous permet de renverser les paradigmes de la régulation. Ce mouvement est le résultat d'un long processus initié par « La grande Charte » de 1215 en Angleterre, puis le « Bill of rights » en 1628, « la Déclaration universelle des droits de l'homme » en 1789 en France. Il s'est accéléré au sortir de la seconde guerre mondiale et se poursuit aujourd'hui avec notamment « la Convention de Rome » du 17 juillet 1998 portant création d'une Cour pénale internationale ou dernièrement l'adoption le 17 octobre 2005 par l'Assemblée générale de l'ONU du projet de convention sur la protection et la promotion de la diversité culturelle.

Les droits universels de l'homme apparaissent bien aujourd'hui comme le seul paradigme au niveau mondial capable de se substituer au mode de régulation par l'accumulation illimitée.

L'Europe, parce que son organisation supranationale dépasse les structures étatiques et génère ses propres modes de régulation dans lequel le droit est structurant et essentiel, possède avec la Charte des droits fondamentaux, la Convention européenne des droits de l'homme et des libertés fondamentales et ses deux Cours de Justice (Luxembourg et

Strasbourg) les instruments pour une régulation dans laquelle les droits fondamentaux de la personne sont la référence de base.

Cette Convention III devrait donc porter sur 3 types d'outils qui pour certains demandent des modifications au projet actuel de traité constitutionnel.

A. Les outils nouveaux de démocratie directe à réclamer :

- (i) Pour 2009 et au-delà, le referendum (ou la consultation) pan-européen,
- (ii) Pour 2014 et au-delà, l'élection du président de la Commission au suffrage universel,
- (iii) A partir de 2010, un système d'enquête publique et de commissaires enquêteurs pour l'utilisation de larges parties des fonds communautaires , entre autres les fonds régionaux.

B. Les outils d'un contrat sociétal européen

- (i) En 2007, une Convention III pour de nouveaux indicateurs et la Constitution dont la Charte des Droits Fondamentaux deviendrait la Pierre angulaire.
- (ii) pour 2010, un Comité Economique et Social nouveau pour assurer le suivi.

C. Les outils d'une nouvelle économie, d'une société de progrès pour tous :

- (i) En 2007, un plan d'action investissements et d'achats socialement responsables basé sur les nouveaux indicateurs,
- (ii) En 2008, une Agence Européenne de la Qualité de la Vie en Europe et dans le Monde en charge des politiques innovantes à la mesure des défis de la globalisation comme de suivre les politiques liées aux nouveaux indicateurs.

L'ensemble de ces nouvelles initiatives change le contexte du projet de traité constitutionnel, donne de nouveaux instruments pour l'innovation et la croissance dans un schéma inspiré d'un scénario « open doors » et constituent des « accélérateurs de progrès ». Sans avancée sur la démocratie participative, comment faire croire que le Traité de Rome II sera une avancée pour les gens ?

## **5. La consultation pan-européenne sur le projet de constitution.**

S'il y a une leçon à tirer du processus de ratification du projet de traité constitutionnel signé à Rome, c'est... qu'il faut absolument mettre en place une autre méthode. La formule utilisée est mauvaise : elle est trop longue, elle ne met pas en avant la citoyenneté européenne commune et additionnelle, elle ne permet pas de constituer un « espace public européen », elle fait de tous les otages des problèmes de chaque Etat et de débats nationaux, elle exclut du droit d'exercer leur citoyenneté européenne les pays où la ratification est de la responsabilité des seuls parlements.

C'est pourquoi la consultation pan-européenne en Juin 2009 de tous en même temps est un must, un élément fondamental pour changer le contexte et faire progresser la citoyenneté européenne.

*J'ai fait un rêve*, lançait Martin Luther King au peuple américain.  
Nous avons les moyens de notre Rêve européen nouveau.

Allons, avançons ensemble pour un monde meilleur, en créant un nouveau rapport de force par le marché, comme au plan institutionnel. Le temps de l'optimisme retrouvé et d'une nouvelle croissance basés sur une démocratie participative est arrivé.